

Délibération du Conseil Municipal

Séance du **24 juin 2020** - 18 h 30

N° 1-30

OBJET :

FINANCES

VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS DE 2019

LE MAIRE CERTIFIE

1. *Que la convocation de tous les conseillers municipaux en exercice a été faite le 18 juin 2020 dans les formes et délais prescrits par la loi ; que la délibération ci-après transcrite, conforme au texte du registre des procès-verbaux du Conseil, a été affichée, par extrait à la porte de la Mairie le 25 juin 2020.*

2. *Que le nombre des conseillers en exercice, au jour de la séance, était de 33 sur lesquels il y avait 33 membres présents, savoir :*

Jean-Luc CHERVIN, *maire* ; Véronique MOUILLER, Eric MICHAUD, Isabelle BERTHELOT, Nabih NEJJAR, Nathalie TISSIER-MICHAUD, Jacky BARRAUD, Brigitte BONNEFOND, André CHAUVET, Daniel CORRE *adjoints* ; Jean-Luc REYNARD, Martine SCHMÜCK, Pierre BARNET, Pascaline PATIN, Thierry ROLLET Michelle BOUCHET, Delphine DEBATISSE, Cédric SCHÜNEMANN, Brigitte MACAUDIERE, Chantal LACOUR, Michel CELLIER, Valérie MACHON, MOUSSE Richard, Andrée RICCETTI, Christian SEON, Bénédicte PARIS, Jean CLERET, Jean-Marc DETOUR, Catherine ZAPPA, Vincent MOISSONNIER, Caroline PAIRE, Bernard JACQUOLETTO, Catherine REMY-MENU, *conseillers municipaux*.

Absents avec excuses :
Néant

Absent sans excuses : Néant

Secrétaire élue pour la durée de la session : Véronique MOUILLER

A l'ouverture de la séance, M. le Président précise qu'aucun pouvoir écrit donné à un collègue par les conseillers municipaux empêchés d'assister à la séance, de voter en leur nom, par application de l'article L 2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales n'a pas déposé sur le bureau de l'assemblée ;

NOMS DES MANDANTS	NOMS DES MANDATAIRES
Néant	Néant

Le Conseil Municipal a donné acte de ce dépôt.

FINANCES

**VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS
DE 2019**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2121-14 et L.2121-21 relatifs à la désignation d'un président autre que le maire pour présider au vote du compte administratif et aux modalités de scrutin pour les votes de délibérations,

Considérant que Mme Véronique MOUILLER, première adjointe a été désignée pour présider la séance lors de l'adoption du compte administratif,
Considérant que Jean-Luc CHERVIN, Maire, s'est retiré et a quitté la salle pour laisser la présidence à Mme Véronique MOUILLER, pour le vote du compte administratif.

Le détail du compte administratif de l'exercice 2019 dressé par l'ordonnateur, chapitre par chapitre et fonction par fonction, est présenté aux membres de l'assemblée délibérante.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal par 26 voix pour, 6 voix contre et 0 abstention :

1° approuve les comptes administratifs de l'exercice 2019, lesquelles peuvent se résumer de la manière suivante pour le budget commune :

COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		646 770,53	1 288 436,39		1 288 436,39	646 770,53
Opérations de l'exercice	9 786 820,27	12 416 942,12	4 832 963,86	4 068 030,59	14 619 784,13	16 484 972,71
TOTAUX	9 786 820,27	13 063 712,65	6 121 400,25	4 068 030,59	15 908 220,52	17 131 743,24
Résultats de clôture		3 276 892,38	2 053 369,66		2 053 369,66	3 276 892,38
Engagements non soldés			1 253 718,37	627 455,65	1 253 718,37	627 455,65
TOTAUX CUMULES		3 276 892,38	3 307 088,03	627 455,65	3 307 088,03	3 904 348,03
RESULTATS DEFINITIFS		3 276 892,38	2 679 632,38			597 260,00

COMPTE ANNEXE POUR LES RIVES DU COMBRAY
Budget annexe assujetti à la TVA

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		126,09		70 279,02	-	126,09
Opérations de l'exercice	0,46				0,46	-
TOTAUX	0,46	126,09	-	70 279,02	0,46	126,09
Résultats de clôture		125,63	- 70 279,02		- 70 279,02	125,63
Engagements non soldés						-
TOTAUX CUMULES		125,63	- 70 279,02	-	- 70 279,02	125,63
RESULTATS DEFINITIFS		125,63		70 279,02		

2° constate aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3° reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

Ont signé au registre tous les membres présents
 Certifié,
 Riorges, le 3 juillet 2020
 Le Maire
 Jean-Luc CHERVIN